



**HAL**  
open science

## Premières études d'archéologie du bâti médiéval et moderne

Marie Rochette, Benjamin Thomas

► **To cite this version:**

Marie Rochette, Benjamin Thomas. Premières études d'archéologie du bâti médiéval et moderne. Archéologie du Midi Médiéval, 2014, tome 32, pp.216-226. hal-01872525

**HAL Id: hal-01872525**

**<https://hal.science/hal-01872525>**

Submitted on 29 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## NÎMES (GARD)

### PREMIÈRES ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI MÉDIÉVAL ET MODERNE

Marie ROCHETTE\*, Benjamin THOMAS\*\*  
avec la collaboration de Richard PELLÉ\*\*\*

En 2012 et 2013, à la faveur de travaux de réhabilitation dans le centre ville de Nîmes, appelé Ecusson, trois immeubles ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique portant sur leurs élévations. Ces opérations ont permis de développer pour la première fois sur des hôtels remarquables de Nîmes un travail d'archéologie du bâti. Etant à ses prémices, il n'est pas encore possible d'en proposer une synthèse, mais nous souhaitons dès à présent en faire état en diffusant les résultats de terrain.

L'objectif de ces opérations archéologiques menées par l'Inrap (1) a été de mettre en évidence, au cours des quelques jours d'intervention, les origines de ces trois immeubles situés en trois points distincts de l'Ecusson, de comprendre leurs organisations et leurs insertions dans le parcellaire urbain médiéval et moderne. Le décroustage partiel des enduits aux endroits clefs de lecture des maçonneries (liaison des murs, emplacements des ouvertures et lignes des toitures) ont en effet permis la découverte des composantes de ces ensembles bâtis.

#### ÉTUDE DE L'HÔTEL D'AUBAIS AU 3 RUE DORÉE

La maison du 3 rue Dorée, appelée Hôtel d'Aubais, est le bâtiment étudié le plus méridional de l'Ecusson nîmois. Il se situe au sud de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor, à 200 m au nord-est de l'amphithéâtre réhabilité en *castrum* (fig. 1). L'immeuble fait l'objet de protections patrimoniales depuis mars 1964, où il a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, protégeant à ce titre la cour d'honneur, la façade de l'escalier avec ses colonnes, l'escalier monumental et sa rampe d'appui. Depuis le printemps 1985, il est inclus dans le Secteur sauvegardé de la ville de Nîmes (Potay 2000). C'est dans ce cadre que sa réhabilitation a permis d'engager une opération de diagnostic archéologique en octobre 2012 (Rochette *et al.* 2013 a, 79 p.).

L'objectif de cette intervention a consisté à vérifier la présence et l'état de conservation de vestiges architecturaux antérieurs au projet réalisé au XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier au niveau des corps de bâtiment de l'ouest et du nord.

Les observations archéologiques ont été faites depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux étages, les décors intérieurs d'époque moderne (peintures, stucs, boiseries) n'ont pas été sondés afin de ne pas les altérer. L'intervention s'est donc concentrée au rez-de-chaussée dans plusieurs pièces ainsi que dans le jardin et la cour, au premier étage l'attention a été portée sur les pièces septentrionales.

#### Présentation de l'immeuble

L'immeuble occupe une vaste parcelle de 955 m<sup>2</sup> (EY 491), la plus vaste de celles donnant sur la rue Dorée. Elle est limitée au sud par la rue Dorée, qui correspond au Camp Neuf supérieur, et au nord par une maison de l'abbaye de Franquevaux (Caillat 2006, Caillat 2011, Rochette *et al.* 2013 a, p. 44-55). Elle est orientée sud-ouest/nord-est. Son accès se fait par une porte d'entrée percée sur la façade principale. Celle-ci, longue de 37 m, occupe la portion occidentale de la rue. L'immeuble est aujourd'hui composé d'une maison de trois étages sur rez-de-chaussée, s'articulant autour d'une cour qui s'ouvre sur un jardin (fig. 2).

Le plan présente, d'une part, un bâtiment de forme trapézoïdale dont la limite méridionale est directement



Fig. 1 : Localisation des trois immeubles étudiés sur le cadastre actuel de l'Ecusson nîmois (Infographie B. Thomas).

\* Inrap Méditerranée, PCR Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire à l'époque moderne, UMR5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (équipe TESAM)

\*\* Inrap Méditerranée

\*\*\* Inrap Méditerranée, PCR Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire à l'époque moderne, PCR Atlas topographique des villes de la Gaule méridionale, USR3155 Institut de Recherche sur l'Architecture Antique

<sup>1</sup> L'équipe constituée pour ces trois diagnostics était composée de R. Pellé et M. Rochette. L'étude historique a été faite par G. Caillat de la Direction des affaires culturelles de la ville de Nîmes. M. Borios a contribué à l'étude documentaire et F. Robin a fait le maquettage du rapport.

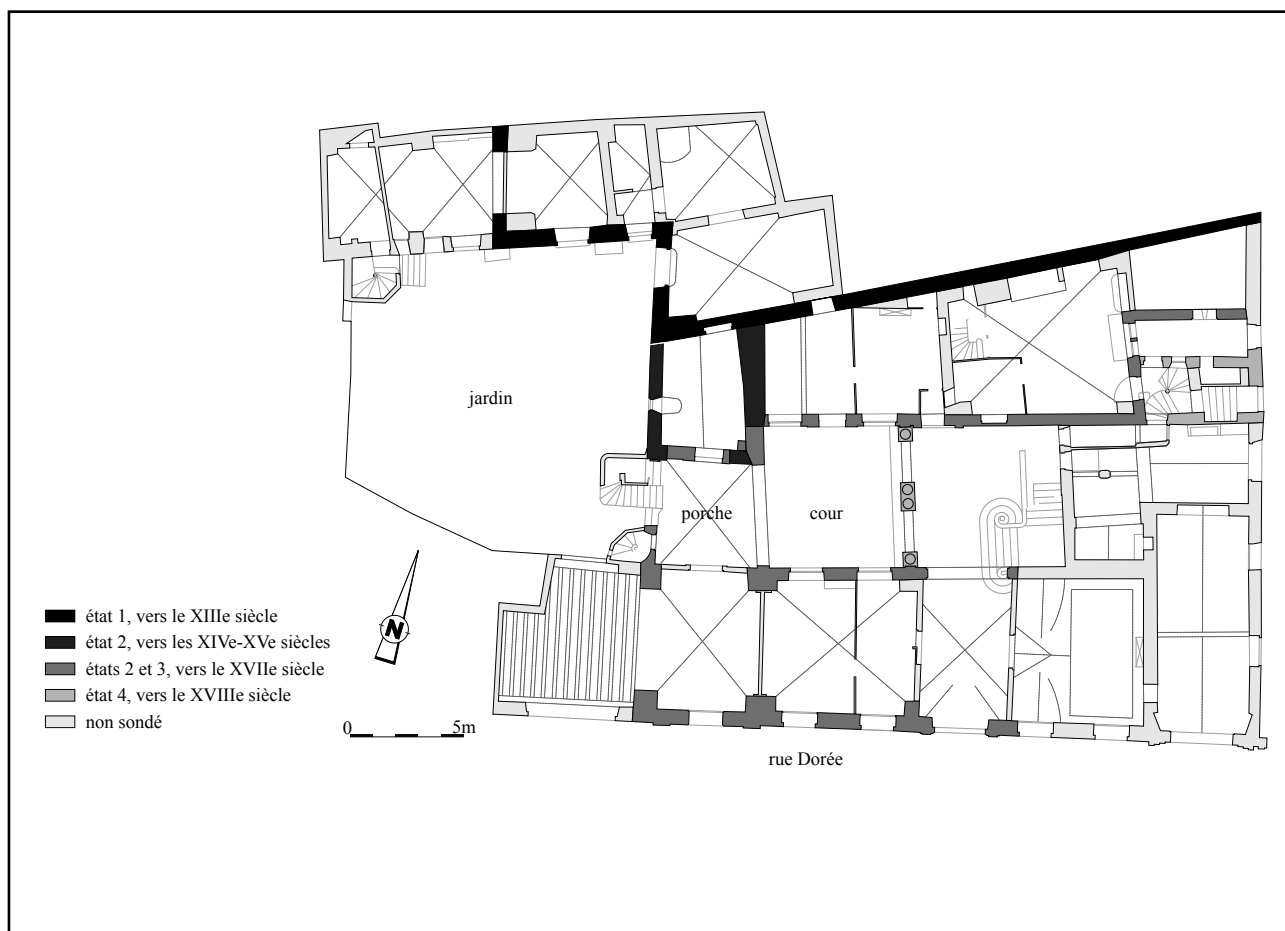


Fig. 2 : Plan phasé du rez-de-chaussée de l'immeuble du 3 rue Dorée (Plan D. Vincens, géomètre-expert DPLG, infographie B. Thomas).

alignée sur la rue Dorée et la limite septentrionale suit un axe sud-ouest/nord-est au centre de l'îlot. Cette partie de l'immeuble s'organise autour de la cour d'honneur et d'un escalier monumental desservant les étages, tous deux de plan carré et d'égale superficie. On note que la pièce du sud-est est légèrement désaxée et présente une orientation nord/sud. L'immeuble dispose, d'autre part, d'un second corps de bâtiment au nord-ouest de la parcelle. Orienté ouest/est, il flanque au nord un jardin.

### Résultats de l'analyse archéologique

L'intervention archéologique portant sur l'analyse du bâti existant a permis de mettre en évidence au moins cinq états de construction (fig. 2), renseignant sur l'évolution et la chronologie de l'immeuble du milieu du Moyen Âge à l'Époque moderne. La période contemporaine n'ayant pas été abordée, bien qu'elle ait apporté de nombreuses modifications à l'hôtel. Si un phasage a été possible, l'estimation chronologique demeure essentiellement relative.

L'état le plus ancien correspond à un mur de limite de parcelle d'axe sud-ouest/nord-est, il sépare la parcelle étudiée et une parcelle voisine au nord dont la propriété dépend de l'abbaye de Franquevaux, abbaye cistercienne fondée en 1143 sur l'actuelle commune de Beauvoisin.

Ce mur, en noir sur le plan, s'articule avec deux autres murs observés sur les façades du nord et de l'est du jardin et dans une pièce largement décroulée au rez-de-chaussée marquant la transition entre la cour d'honneur et le jardin. Ils appartiennent à un bâtiment dont on n'a pas le plan. Ces constructions se situent en retrait de la rue Dorée et correspondent à la façade d'un bâtiment qui se développe au nord. Elles limitent un bâtiment en L, constitué d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Le mur s'élève du rez-de-chaussée jusqu'à un alignement de dalles, au niveau du linteau des fenêtres du premier étage, marquant probablement l'arase du toit (fig. 3). Une fenêtre rectangulaire perce le premier étage au nord. La construction est faite de petits moellons de calcaire froid présentant une belle face équare. Les moellons sont réglés et le blocage intérieur est constitué d'un mortier orangé clair très dur (fig. 4). La fondation du mur, observée à l'intérieur des pièces de l'immeuble, est débordante et constituée de petites pierres brutes.

Ce premier état de construction peut être estimé du milieu du Moyen Âge, sans doute des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, au regard du type de maçonnerie similaire à celle observée sur la fouille de la place du Chapitre en 2005 (Maufras *et al.* 2007, p. 193-207 et fig.157). Cette construction s'inscrit dans un quartier où plusieurs maisons de cette période sont conservées (Garrigou



Fig. 3 : Vue de la façade au nord du jardin, avec à l'est le petit appareil du XIII<sup>e</sup> siècle (Photographie M. Rochette).



Fig. 4 : Détail de la maçonnerie de la façade (Photographie M. Rochette).

Grandchamp 2002) et peut être assimilée à un mouvement de densification du bâti du secteur au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

On retiendra par ailleurs que les observations faites au premier étage dans la pièce la plus à l'ouest du corps de bâtiment septentrional montrent qu'une construction sans étage, à toit incliné d'un seul pan a pu être adjointe à ce premier bâtiment.

Le deuxième état est marqué par l'ajout d'une pièce au sud surmontée d'un étage (état 2 fig. 2). Ce bâti utilise des moellons de calcaire réglés et liés par un mortier orange clair contenant des perles de chaux. La pièce du rez-de-chaussée devait avoir un sol de terre battue, et être couverte d'un plancher. Deux accès ont été reconnus. L'un au rez-de-chaussée, côté est, dont est conservé le piédroit septentrional (fig. 5). Il s'agit d'une porte dont le linteau était initialement en plein-cintre. L'autre accès se faisait, côté ouest, au premier étage. Un jour, au nord de cette porte, complète le dispositif. Cette construction qui s'appuie sur l'angle du premier bâtiment, intervient sans doute assez rapidement, peut-être dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

Un denier de Philippe de France frappée entre 1311 et 1316 a été mis au jour dans un enduit moderne de la pièce du rez-de-chaussée peut conforter cette datation (fig. 6). Ce dépôt a pu être replacé dans l'enduit lors des travaux du XVII<sup>e</sup> siècle, il était peut-être initialement inséré dans l'enduit médiéval de la pièce au moment de sa construction durant le deuxième état.



Fig. 5 : Vue du piédroit de la porte du rez-de-chaussée du deuxième état (Photographie R. Pellé).

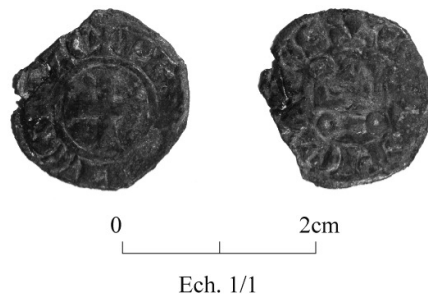


Fig. 6 : Denier du XIV<sup>e</sup> siècle (Photographie R. Pellé).

Le bâtiment fait l'objet de reprises aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles probablement au moment de l'achat de l'immeuble à la famille de Junchereyte par la famille d'Aubais (vers 1507). Des modifications ont été observées au premier étage. Le mur oriental de la pièce déjà construite au cours du deuxième état présente, en effet, un moyen appareil fait de moellons très standardisés (fig. 7), sur lequel repose un plafond mouluré.

L'état suivant est attribué aux aménagements du XVII<sup>e</sup> siècle réalisés par la famille de Jean de Fabrique (état 3 fig. 2). Ils modifient profondément l'organisation de la parcelle, notamment côté est. Ces travaux consistent notamment en la mise en place d'une grande galerie au sud qui fait un retour à l'ouest de façon à donner accès au jardin. Les façades sur la cour d'honneur sont alors rendues homogènes (fig. 8). Les travaux sont également caractérisés par la construction de cuisines et d'écuries à l'est de la maison et d'un probable passage nord/sud desservant ces espaces communs. Dans la pièce décastrée du rez-de-chaussée, marquant la transition entre la cour et le jardin, le parement datant de cette époque est fait de moellons liés par un mortier orangé foncé. Une porte au sud, un sol de grandes dalles de calcaire et la mise en place d'un pilier dans l'angle sud-est évoquent le nouvel aménagement de la pièce.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est marqué par les travaux de la famille André dans les appartements, en particulier les salles du premier étage, ainsi qu'au niveau de la façade principale donnant sur la rue et de l'entrée de l'hôtel. L'édification de l'escalier et de la façade sur cour (état 4 fig. 2 et fig. 5) font échos aux constructions connues à Montpellier aux 5 rue des Trésoriers-de-France et 3 rue du Cannau, qui datent du troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle (Sournia, Vayssettes 1994, p. 133 et 144).

## ETUDE DE L'IMMEUBLE DU 8 RUE DES LOMBARDS

L'immeuble du 8 rue des Lombards se situe au centre de l'Écusson, au nord de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor (fig. 2). Sa complète réhabilitation a engagé un diagnostic de ses élévations en décembre 2012



Fig. 7 : Vue des moellons standardisés du premier étage à gauche de la porte (Photographie R. Pellé).



Fig. 8 : Vue du porche ouvrant sur la cour d'honneur (Photographie M. Rochette).

(Rochette *et al.* 2013 b). L'immeuble est composé de plusieurs corps de bâtiment, l'un donnant sur la rue des Lombards, deux autres s'organisant au centre de l'îlot autour de deux petites cours. Comme pour l'hôtel d'Aubais, les observations ont été faites sur l'ensemble de l'immeuble depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux étages. Cependant compte tenu de l'état de délabrement, certaines pièces n'ont pas été intégrées à l'enquête.

### Présentation de l'immeuble

L'immeuble occupe une parcelle 559 m<sup>2</sup>, cadastrée EY 437 et 760. Elle borde, à l'est, la rue des Lombards qui relie la place aux Herbes au boulevard Gambetta. Cette rue moderne reprend le tracé d'un chemin médiéval d'axe nord/sud qui reliait la cathédrale au sud à Saint-Baudile hors les murs (fig. 9). Au sud-est de l'immeuble, le parcellaire cadastral permet de restituer le passage d'une rue sud-est/nord-ouest, partant de la porte septentrionale de la cathédrale, rue Saint-Castor, et rejoignant la parcelle de l'immeuble. Au Moyen Âge, ce quartier dit de Corcomaire est dédié aux boutiques. Il conserve plusieurs maisons médiévales (Garrigou-Granchamp 2002).

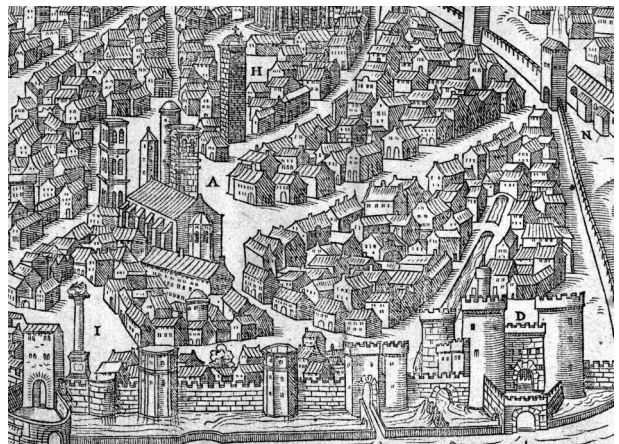


Fig. 9 : Extrait de la gravure du plan de Nîmes de Poldo d'Albenas, 1560. Le chemin concerné part de la cathédrale (A) vers le haut de l'image.

La parcelle s'étend dans la profondeur de l'îlot avec une forme irrégulière, sans le traverser. L'immeuble s'organise autour de trois cours avec un bâti en façade à l'ouest, un bâti relativement rectangulaire au nord et des constructions au sud et à l'est. La façade donnant sur la rue est étroite et sobre, elle date des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles.

### Résultats de l'analyse archéologique

L'intervention archéologique a révélé les différentes composantes de l'ensemble bâti, les modes de construction et la chronologie. Ainsi au moins quatre grandes phases de construction ont pu être définies (fig. 10).

La plus ancienne construction reconnue est un puits à cuvelage carré, au centre de la parcelle (fig. 11). Sur sa maçonnerie s'appuie une maison à l'ouest (fig. 10). Celle-ci reconnue uniquement au rez-de-chaussée de sa façade septentrionale, présente un chaînage correspondant à son angle nord-est. Le parement est fait de petits moellons couverts de peinture rouge. À l'ouest, une grande ouverture fait communiquer la maison et la cour. Elle est couverte d'un linteau monolithe de 1,86 m de long. La base des piédroits de cette porte doit se situer à environ 0,30 m sous le sol actuel. Sur le piédroit oriental, un bloc saillant, dont la face supérieure se trouve à 0,75 m du sol actuel, servait vraisemblablement à recevoir le comptoir d'une boutique (fig. 12).

Ce bâtiment méridional fait face à une autre maison située au nord. Seule sa façade méridionale a été observée dans de très petits sondages au rez-de-chaussée et sur tout un pan de mur au premier étage. Ses extensions, à l'ouest et à l'est, ne sont pas connues. Un sondage au premier étage dans le mur nord du bâtiment actuel a permis d'observer quelques moellons pouvant constituer le mur gouttereau septentrional de cet ancien bâtiment.

Les parements les plus caractéristiques de cette construction correspondent à la façade méridionale, ils sont faits de petits moellons de calcaire froid, bien réglés. Les joints sont fins, comblés d'un mortier orangé taloché. Un fragment de fût de colonne antique en remploi a été observé. Au premier étage, deux bandes de peinture rouge, sur la longueur du mur de façade, ont été observées (fig. 13).

Au rez-de-chaussée, une grande porte donnait accès, au sud, à une rue d'axe ouest/est matérialisée par l'espace inoccupé entre les deux maisons que nous venons de présenter (fig. 10). Cette rue devait se raccorder, par le biais d'une place aujourd'hui en partie lotie, au tracé de la rue dite traverse de Saint-Etienne du Chemin qui desservait l'église Saint-Etienne du Chemin, dont la position topographique n'est pas connue. La place pourrait correspondre aux deux cours actuelles, à l'ouest et au sud, ainsi qu'à l'emprise du bâtiment du sud-est.

Ce premier état montre un quartier occupé de boutiques au Moyen Âge, succédant à d'autres constructions dont le puits est le seul témoin. La reconstruction de la cathédrale et la réorganisation de l'enclos canonial s'accompagnent de la densification du quartier au XII<sup>e</sup> siècle, qui peu à peu est renforcé dans son rôle

commercial. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les bourgeois nîmois obtiennent l'élargissement de ce pôle économique. À partir de 1270, les marchands italiens s'installent dans le quartier et créent leur loge (Caillat 2006, Caillat 2011, Rochette *et al.* 2013 b, p. 65-81).

Le deuxième état de construction est caractérisé par la mise en place d'un grand porche (fig. 10 et fig. 14). Il obture la porte du rez-de-chaussée de la boutique du nord et s'étend au sud jusqu'au puits, qui continue de fonctionner. Faut-il voir dans cet espace, une construction du XIV<sup>e</sup> siècle correspondant à la loge des marchands lombards, ou, comme le style des moulures du grand arc à l'ouest l'évoque, une construction de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle ? En tout cas, il s'agit là d'un espace ouvert couvrant une partie de la place, ayant pu servir à la tenue de marchés et à l'usage du puits.

Au-dessus de ce porche une pièce est construite. Elle agrandit la maison du nord puisqu'une porte est percée entre elles. Deux fenêtres à meneaux, en position centrale sur les façades au sud et à l'ouest (fig. 15), attestent de la qualité de la construction. Le piquetage des sondages dans cette pièce a permis de mettre en évidence plusieurs couches de peinture anciennes.

À ce deuxième état peuvent être associés quelques pans de murs et moulures d'arc sur la construction à l'est de la parcelle (fig. 10). Ces observations permettent de restituer au moins deux bâtiments distants de quelques mètres, sans doute la largeur d'une rue débouchant sur un espace plus grand, peut-être une place, à l'est du porche.

Dès la fin du XVI<sup>e</sup> et au début XVII<sup>e</sup> siècle, on relève de nombreuses reprises et constructions, empiétant notamment sur l'espace public. Cela témoigne peut-être de l'abandon de la loge des Lombards, vidée de sa fonction vers 1405. Le foncier dévolu aux Lombards aurait alors été partagé et la place d'étalage peu à peu occupée tandis qu'est tracée la nouvelle rue de la Lombardarie. Le démembrement de la loge et la mutation artisanale du quartier dédié au textile explique la fermeture de l'îlot. La clôture de l'entrée au nord de la cathédrale par des boutiques, à partir de 1576, condamne la liaison directe vers la rue des Lombards en passant devant l'église Saint-Etienne.

Au cours de ce troisième état, la pièce située sur le porche est largement reprise. La construction est alors caractérisée par l'emploi de bugets très standardisés et par des plafonds à la française. Une coursive est également installée au premier étage.

Un dernier état confirme la réorganisation de l'îlot à la fin de l'Époque moderne, les espaces encore ouverts sur la parcelle sont bâtis, en particulier au sud. La façade et le bâtiment ouvrant sur l'actuelle rue des Lombards sont créés et l'ensemble est rehaussé d'un étage.

### ETUDE DE L'IMMEUBLE DU 60 BOULEVARD GAMBETTA - RUE DU BÂT D'ARGENT

L'immeuble du 60 boulevard Gambetta est celui qui se situe le plus au nord de l'Ecusson (fig. 1). Il est installé entre la rue du Bât d'Argent et le numéro 60 du

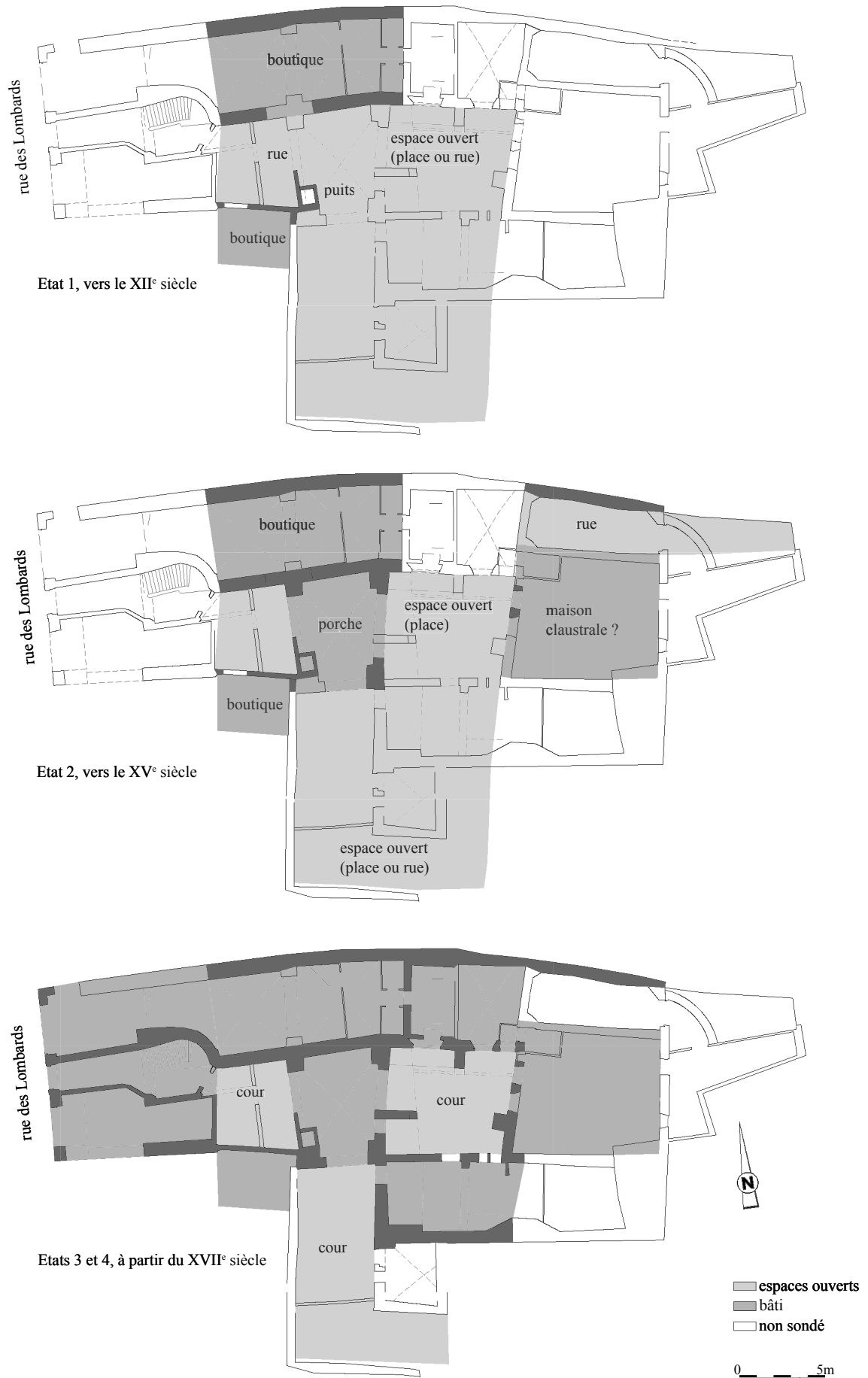


Fig. 10 : Plan phasé du rez-de-chaussée de l'immeuble (Plan N. d'Artigues architecte DPLG, infographie B. Thomas).

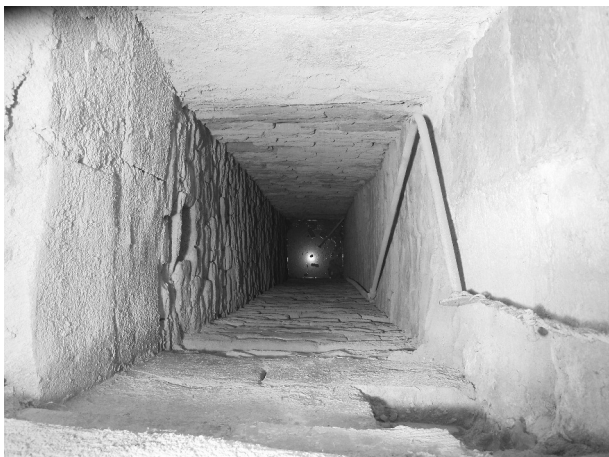


Fig. 11 : Vue du cuvelage du puits (Photographie R. Pellé).



Fig. 12 : Vue de l'entrée de la boutique sud (Photographie M. Rochette, infographie B. Thomas).



Fig. 13 : Vue du mur de façade au premier étage. On observe la qualité du parement et l'emplacement de deux larges bandes de peinture rouge. (Photographie R. Pellé).

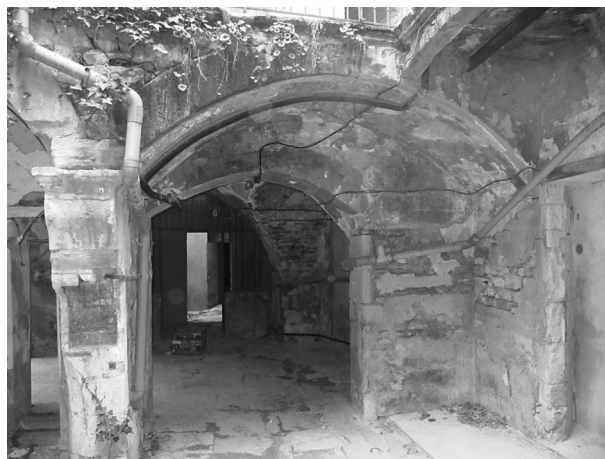


Fig. 14 : Vue du porche (Photographie R. Pellé).



Fig. 15 : Vues de la fenêtre à meneau occidentale de la pièce construite sur le porche (Photographies R. Pellé et M. Rochette).



boulevard Gambetta. En octobre 2013, un diagnostic archéologique de ses élévations préalable à sa rénovation a été engagé (Rochette *et al.* 2013 c). Les observations se sont concentrées sur la partie méridionale de l'immeuble davantage susceptible de renseigner son organisation et sa chronologie. Les pièces septentrionales du rez-de-chaussée n'étaient en effet pas accessibles et la partie centrale autour de l'actuel escalier est apparue très perturbée.

### Présentation de l'immeuble

La parcelle étudiée (DO922) s'inscrit entre le boulevard Gambetta qui témoigne de l'ancien tracé de l'enceinte de la fin du Moyen Âge et la rue du Bât d'Argent qui constituait un axe important du nord de l'Ecusson, entre les portes de la Boucarié, des Prêcheurs et des Carmes. Durant le Moyen Âge, ce secteur était celui du quartier Corcomaire, au nord de l'Agau couvert en 1839, et au sud du rempart. Avant la construction de ce dernier vers 1480, le foncier du quartier est assez ouvert, occupé seulement par les deux *hospicium* du recteur de Saint-Étienne-du-Chemin, et à l'est par des jardins qui s'étendent jusqu'au château royal. A cette époque, la rue de Corcomaire est un axe important car il permet la circulation *intra muros* entre les portes du nord de l'Ecusson, de la Boucarié, des Prêcheurs et des Carmes (Caillat 2006, Caillat 2011, Manniez, Caillat 2005, p. 23). Cette rue prendra rapidement le nom de Bât d'Argent, celui de Corcomaires ne désignant plus que le quartier. Au Moyen Âge et durant l'Époque moderne, l'habitat est populaire ; il se densifie progressivement et le bâti reste modeste et peu élevé (Rochette *et al.* 2013 c, p. 57-59). La fin du XVII<sup>e</sup> siècle voit la création du Cours Gambetta et le percement de rues à travers l'îlot qui modifient l'orientation des parcelles.

La parcelle qui couvre une superficie de près de 281 m<sup>2</sup> au sol, présente un plan en lanière étroite, orientée nord/sud (fig. 16). Le bâtiment au sud s'ouvrait initialement sur la rue du Bât d'Argent par une façade de 7 m de long environ. La partie centrale de l'immeuble s'organise au nord, à l'est et au sud autour d'une petite cour. Le bâti septentrional correspond à des réaménagements contemporains, du XIX<sup>e</sup> siècle, caractérisés par une façade sur le boulevard de 6 m de large environ et une terrasse au premier étage.

### Résultats de l'analyse archéologique

L'intervention archéologique portant sur l'analyse du bâti s'est concentrée sur la partie méridionale de l'immeuble, mieux conservée. Cela a permis de mettre en évidence les grandes étapes de construction de l'immeuble au contact avec la rue du Bât d'Argent (fig. 16). L'emprise au nord devait être occupée par le tracé du rempart du XIV<sup>e</sup> siècle.

La première construction reconnue est caractérisée par l'emploi d'un petit appareil de moellons calcaire lié par un mortier orangé clair avec des nodules de chaux et parfois quelques grains de sable rouge. Les points d'observation sont restreints et souvent perturbés par des

aménagements postérieurs. Ce type d'appareil est connu au Moyen Âge à Nîmes, puisqu'il a été observé notamment sur les fouilles des Carmes et de la place du Chapitre, ainsi qu'au cours des diagnostics des 3 rue Dorée et 8 rue des Lombards. Il est présent dans les murs du rez-de-chaussée (fig. 17), ainsi qu'aux premier et deuxième étages. Il correspond à un bâtiment aux limites plus étendues que celles de l'actuelle parcelle, le plan en lanière de cette dernière étant probablement hérité des divers remembrements modernes et contemporains et non de la structure initiale du bâti. L'analyse et la localisation de cet appareil au sein de l'immeuble actuel permet de restituer une maison datant de la fin du Moyen Âge, s'organisant depuis la rue du Bât d'Argent. En effet comme pour les parcelles voisines, l'accès à l'îlot se faisait jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle par cette rue. On accédait donc à l'intérieur en franchissant une porte, large de 2 m et haute de 2,26 m. Le linteau monolithe de cette porte (fig. 18) est proche de ceux des façades des maisons médiévales sur rue de Montpellier, Saint-Gilles et Nîmes. Cette entrée, qui devait permettre le passage des ânes et de leurs bâtts, donnait vraisemblablement accès à un espace intérieur ouvert, qui desservait à l'ouest et à l'est deux bâtiments. Une censive du XIV<sup>e</sup> siècle paraît confirmer cette disposition en indiquant une parcelle plus vaste que l'actuelle (Rochette *et al.* 2013 c, p. 60). Vers le nord, le bâtiment occidental devait s'étendre jusqu'à un chaînage d'angle observé dans un sondage. En revanche, les limites septentrionales de la cour et du bâtiment oriental demeurent inconnues, masquées par les réaménagements successifs. L'accès à l'intérieur du bâtiment occidental se faisait depuis la cour par une vaste porte. Elle est composée de deux piédroits, d'un linteau monolithe et d'un seuil constitué de deux blocs (fig. 19). Côté est, l'accès au second bâtiment se fait par une large ouverture. En témoigne la partie méridionale d'un arc (fig. 20) dont la retombée au nord n'a pas été reconnue, car masquée par la mise en place des piliers de la voûte actuelle. Cet arc pourrait mesurer au total 5,40 m de large. Il est en plein-cintre, fait de claveaux en calcaire coquillier de type Beaucaire, très réguliers, disposant au niveau de l'intrados d'un chanfrein. Ce type d'arc est présent dans les maisons nîmoises de la fin du Moyen Âge, on citera à titre d'exemple l'arc en façade de la maison de l'hôtel de Bernis. Les deux bâtiments mis en évidence par ces observations et qui au rez-de-chaussée pouvaient accueillir des activités économiques (teintureries, moulins, boulangeries, Manniez Caillat 2005, p. 23-24) et des écuries, devaient supporter au premier et au deuxième étage des appartements. Les observations archéologiques montrent en effet que les murs s'élèvent sur deux niveaux (fig. 21), ce qui correspond à la moyenne des maisons du quartier (Manniez Caillat 2005, p. 27). Aux étages, les sondages n'ont pas permis de repérer d'ouvertures, qui auraient pu aider à caractériser ou à dater ces constructions.

Au nord de ces deux bâtiments, la présence d'une ruelle longeant le rempart est probable, sans que le diagnostic n'ait répondu à sa localisation.



Fig. 16. Plan phasé du rez-de-chaussée de l'immeuble (Plan D. Vincens, géomètre-expert DPLG, infographie B. Thomas).



Fig. 17 : Vue du mur occidentale d'une des caves du rez-de-chaussée. A gauche de l'image, le petit appareil médiéval fait de moellons calcaire lié par un mortier orangé (Photographie R. Pellé).

L'état suivant, sans doute à l'époque moderne, est marqué par une réorganisation importante de l'immeuble et une redistribution des espaces. Cela est perceptible au niveau du bâtiment occidental. Une nouvelle porte est percée, elle dispose d'un linteau en calcaire côté ouest du mur (fig. 22) et en bois côté est. L'usage de ce matériau laisse supposer que la porte s'ouvre à l'est dans un espace intérieur et à l'ouest vers un espace extérieur ou



Fig. 18 : Vue de l'accès au sud par le rue du Bât d'Argent. Le linteau monolithe est conservé au-dessus du portail actuel (Photographie R. Pellé).



Fig. 19 : Vue de la porte donnant accès au bâtiment occidental (Photographie R. Pellé).



Fig. 21 : Vue du parement mis au jour dans un des sondages du premier étage (Photographie R. Pellé).



Fig. 20 : Vue de l'arc ouvrant sur un bâtiment oriental (Photographie R. Pellé).

de circulation. La salle actuelle qui servait jusque là de cour intérieure semble alors couverte. Cette nouvelle distribution des espaces coïncide certainement avec la mise en place de la porte latérale sur la façade méridionale. Ces éléments ainsi que la présence du sommier d'un arc est/ouest fixent l'organisation du couloir sud/nord au cours de cette période.

Les autres observations de maçonneries font apparaître des parements moins réguliers et plus hétérogènes liés par un mortier très terreux, qui pourrait être récent.



Fig. 22 : Vue de la nouvelle porte vers le bâtiment occidental. (Photographie R. Pellé).

L'observation de ces mortiers se fait ponctuellement sur toute la partie méridionale de l'immeuble. Ainsi il semble que durant la période moderne puis l'époque contemporaine nombre de chantiers de reprise et de petites constructions ont été conduits, densifiant l'occupation sur la parcelle. Les derniers aménagements se font au niveau de la façade septentrionale donnant sur le boulevard Gambetta au XIX<sup>e</sup> siècle alors que celui-ci prend sa forme actuelle.

## CONCLUSION

Ces trois opérations d'archéologie du bâti, réalisées à l'occasion de la réhabilitation de trois immeubles dans le centre ancien de Nîmes, ont permis, en peu de jours, de mettre en évidence, certes très succinctement, les grandes phases de développement et d'évolution de chaque parcelle entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine. Outre la caractérisation des différents modes de construction, qu'il est parfois difficile de dater, mais qui sont définis dans une chronologie relative permettant de proposer les hypothèses présentées, c'est véritablement la densification du bâti et l'évolution de la ville au cours de ces époques qui, à terme, est en jeu.

## BIBLIOGRAPHIE

**Caillat 2006** : CAILLAT (G.), *Maisons rurales et maisons de ville en 1548 dans le diocèse de Nîmes*. Mémoire de Master 2 sous la direction d'Elie Pélaquier. Université Paul Valéry-Montpellier 3, 2006, 125 p.

**Caillat 2011** : CAILLAT (G.), *Ville modèle, modèle de ville. Nîmes (1476-1789)*. Thèse Université Paul Valéry-Montpellier 3 sous la direction d'Elie Pélaquier, 2 vol., 2011, 975 f.

**Garrigou Grandchamp 2002** : GARRIGOU GRAND-CHAMP (P.), *Inventaire des édifices domestiques des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. du Gard*, mai 2002.  
<http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/geomm/france/30/nimes.HTM>

**Manniez, Caillat 2005** : MANNIEZ (Y.), CAILLAT (G.), *5, 7 et 9 rue Corcomaire à Nîmes (Gard)*, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap Méditerranée, 2005, 38 p.

**Maufras et al. 2007** : MAUFRAS (O.), PLASSOT (E.), CAILLAT (G.), ABEL (V.), BEL (V.), PELLÉ (R.), *La place du Chapitre et ses abords à Nîmes (Gard). Vestiges de l'occupation aux abords de la place du Chapitre du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rapport final d'opération, fouille archéologique, Nîmes : Inrap Méditerranée, 2 volumes, 2007, 436 p.

**Potay 2000** : POTAY (C.), *Hôtel d'Aubais*, Secteur sauvegardé. Dossier de demande de Permis de Construire, Nîmes, 2000.

**Rochette et al. 2013 a** : ROCHETTE (M.) et al., *L'évolution de l'hôtel d'Aubais du milieu du Moyen Âge à la fin de l'époque moderne*, Rapport final d'opération, diagnostic archéologique, Nîmes : Inrap Méditerranée, 2013, 79 p.

**Rochette et al. 2013 b** : ROCHETTE (M.), CAILLAT (G.), PELLÉ (R.), ROBIN (F.), *L'évolution du bâti au 8 rue des Lombards à Nîmes du milieu du Moyen Âge à la fin de l'époque moderne*, Inrap Méditerranée, 2013, 100 p.

**Rochette et al. 2013 c** : ROCHETTE (M.), CAILLAT (G.), PELLÉ (R.), ROBIN (F.), *L'évolution du bâti de l'immeuble du 60 boulevard Gambetta à Nîmes (30) de la fin du Moyen Âge à la fin de l'époque moderne*, Inrap Méditerranée, 2013, 74 p.

**Sournia, Vayssettes 1994** : SOURNIA (B.), VAYSETTES (J.-L.), *Montpellier : la demeure classique*, Cahiers du Patrimoine, l'Inventaire, 1994, 331 p.